



Paris, le 22 septembre 2010

Contre les régressions sociales, retrait du projet sur les retraites.

Après un été pourri, un automne des luttes et des mobilisations

Cette rentrée a lieu dans un contexte politique et social lourd. Au plus bas dans les sondages, courant après l'électeur du FN qui retourne au bercail, Sarkozy et ses conseillers, dans une fuite en avant, nous resservent une énième fois leur politique sécuritaire :

- Stigmatisant des citoyens en raison de leur appartenance à un groupe, en l'occurrence les ROMS, politique condamnée quasi unanimement par la communauté internationale et l'Union Européenne
- Instituant la déchéance de la nationalité qui est une remise en cause du droit le plus élémentaire: l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

La jeunesse en difficulté continue aussi à être la cible de cette politique. Plusieurs mesures ont été récemment adoptées comme le couvre feu pour les enfants de moins de 13 ans et la comparution immédiate au tribunal des mineurs ayant été condamnés dans les 6 mois précédents pour la même infraction. Cette modification législative confirme la place prépondérante du parquet au détriment de celle du juge des enfants. Ces mesures anticipent la réforme annoncée de l'ordonnance de 1945 et font partie de la loi LOPPSI 2. De plus, cette loi est un fourre tout de mesures ultra sécuritaires hétéroclites qui cible un nombre incalculable de populations, crée de nouveaux délits et consacre l'automatisme des peines.

Cette stratégie de tensions et de provocations tous azimuts a aussi pour but de faire oublier aux électeurs la faillite de la politique économique du gouvernement Fillon. Le bilan des trois ans est là pour démontrer que la « France des Riches de Sarkozy » ne cesse de se renforcer au dépend du monde du travail et des classes populaires (l'affaire Woerth-Bettencourt et le bouclier fiscal).

Englué dans les affaires, le gouvernement fait face à un discrédit grandissant dans la population, écoeurée par sa complicité et son assujettissement aux intérêts des grandes fortunes.

De plus en plus de citoyens sont victimes de la politique du gouvernement et font le constat qu'elle est au service des plus riches, au détriment de l'intérêt général. Cela se traduit notamment par :

- une politique de réduction de l'emploi public qui met à mal l'ensemble des services publics, qui s'aggrave encore plus cette année avec plus de 34 000 postes de fonctionnaires supprimés.
- de nouvelles attaques contre le droit à la santé pour tous (nouvelle liste de médicaments non remboursés et plan de dégraissage de l'hôpital public).
- un chômage qui augmente malgré les scandaleuses radiations effectuées par Pôle Emploi pour truquer les statistiques et les déclarations lénifiantes du ministre de l'emploi, Laurent Wauquiez.
- une politique de la fiscalité injuste qui maintient le bouclier fiscal et refuse de s'attaquer aux avantages fiscaux. Par contre, le gouvernement envisage de supprimer des droits et des acquis des classes populaires, comme la suppression des trois déclarations de la première année de mariage.
- un gel des salaires à partir de 2011 pour tous les fonctionnaires.

Face à la détermination du gouvernement Sarkozy à mener une politique de contre réformes sociales, il est plus que jamais urgent de construire un mouvement de grève reconductible pour y mettre un coup d'arrêt définitif.

Lors de la journée du 7 septembre contre la réforme des retraites du gouvernement, le mécontentement des personnels s'est fortement exprimé à la PJJ par de très bons pourcentages de grévistes.

Le SNPES-PJJ au sein de la FSU continue de défendre la nécessité de construire un mouvement dans la durée. Déjà plusieurs syndicats de la FSU et d'autres confédérations ont mis en débat ou ont décidé d'un préavis de grève reconductible. D'ores et déjà la FSU a déposé un préavis de grève pour le 24/09.

Il est temps de créer un véritable rapport de force et de se donner les moyens d'obtenir le retrait du projet.

Fort de cette conviction, le SNPES-PJJ/FSU a également déposé un préavis de grève reconductible à compter du 23 septembre.

Au delà de la réforme des retraites, c'est une véritable lutte qui est engagée contre un projet de société qui prône moins de solidarité et plus d'injustices.

Toute victoire obtenue nous rendra plus fort dans les combats en cours et à venir, à la PJJ comme ailleurs !

Appliquant avec zèle les directives du gouvernement Sarkozy, la DPJJ poursuit sa politique de réorganisation de l'institution et de suppression d'emplois.

De plus, elle continue en parallèle son programme méthodique de destruction ou de restructuration des services éducatifs et de leurs missions au profit des orientations du PSN : D2A et mise en place de la nouvelle Mesure d'Investigation Judiciaire (MIJ).

Ces orientations se traduisent par des attaques contre les personnels. Cela se décline par :

- La restructuration des directions territoriales qui se traduit par des départs massifs et obligatoires des personnels des DT vers d'autres administrations, cette situation place les agents devant une incertitude quant à leur devenir professionnel et statutaire.
- Une politique indemnitaire au rabais, sélective et inégalitaire. Pendant l'été, la DPJJ a décidé unilatéralement d'une revalorisation minimaliste (58 euros/mois), pour les seuls éducateurs et PT travaillant en milieu ouvert et en insertion, au nom de la réorganisation de la PJJ et de la transformation de ses missions. Mais elle exclut tous les autres personnels de ces secteurs et ignore les personnels administratifs et techniques des DIR, DT qui ont été les plus touchés par les fermetures de structures et les transformations de postes.
- Un non renouvellement massif des personnels contractuels.
- Le plan de fermetures et de démantèlement des services d'insertion se poursuit.
- Dans les services de milieu ouvert, après la pression subie visant à supprimer l'activité au civil, injonction est faite aux personnels de mettre en place le D2A.
- La poursuite du plan de fermeture de foyers éducatifs aujourd'hui le CPI de Quimper, les transformations en centres fermés, l'appauvrissement des offres de placements éducatifs, la dégradation des conditions de travail.

Malgré la politique du rouleau compresseur, la mobilisation intersyndicale a permis en juin dernier le retrait du projet « contenir sans exclure » qui prévoyait une co-présence et une co-action d'éducateurs et de vigiles à l'EPE de Pantin et la mise en place d'un groupe de travail national sur l'hébergement avec l'engagement du DPJJ qu'aucune décision ne serait prise avant les conclusions de ce groupe. Mais, cet été la direction de la PJJ n'a pas respecté sa parole et tenté de refaire passer ce projet, relayé avec empressement par la DIR Ile de France. Le maintien du front syndical et le risque d'un gel du dialogue social a contraint le DPJJ à revenir aux engagements pris début juillet.

Nous serons particulièrement vigilants que ce groupe de travail soulève les vraies difficultés rencontrées par les équipes d'hébergement et ne serve pas de caution à une remise en selle du projet « vigiles ».

Cet exemple démontre qu'une action unitaire déterminée (tant sur les moyens d'action que sur l'objectif) fait reculer la direction. Le SNPES-PJJ/FSU continuera d'œuvrer à la construction de convergences nécessaires pour faire reculer les projets de régression que ce soit du gouvernement (retraite) ou de la DPJJ.

Notre implication dans de nombreux collectifs nous permet au niveau national de tisser les liens nécessaires.

Nous poursuivons notre participation au « collectif justice unitaire ». Dans la continuité de la grève du zèle des magistrats et des greffiers débutée le 20 septembre et des actions à la pénitencière en octobre, ce sera à notre tour de mettre en place des actions de blocage pour lutter contre la dégradation des conditions de prises en charge des jeunes en difficulté.

Dés aujourd'hui la CAN appelle les sections :

- A interpeller les DIR et les DT sur leurs prévisions budgétaires et de restructuration pour 2011.
- A être très vigilants sur les conditions de travail et le maintien des emplois des personnels administratifs et techniques dans les directions territoriales et les services.
- A exiger que les personnels administratifs et techniques puissent bénéficier du nouveau régime indemnitaire en milieu ouvert et en insertion.
- A continuer à dénoncer et à se mobiliser contre les mutualisations de postes entre plusieurs services, (assistants de service social, psychologues et contractuels) en dénonçant ces pratiques inadmissibles des directions visant à remettre en cause la cohésion des équipes et la pluridisciplinarité.
- Dans le cadre du collectif unitaire justice, à se mettre en contact avec nos partenaires syndicaux et professionnels afin de construire des actions de sensibilisation locales.
- A dénoncer les nouvelles dispositions législatives concernant les mineurs et plus généralement la LOPPSI 2.
- A exiger, dans toutes les régions où cela ne s'est pas encore fait, la mise en place de CCP des agents non titulaires afin de gagner des droits alignés sur ceux des titulaires (mise en place de contrats longs, droit à la formation, avancement indiciaire).

La CAN appelle l'ensemble des personnels de la PJJ :

- A défendre les services d'hébergement collectif et à participer à toutes les initiatives qui vont dans ce sens.
- A mettre en discussion dans les équipes, notamment dans les milieux ouverts, la nouvelle mesure d'investigation judiciaire.
- A poursuivre sa résistance à la mise en place du D2A et à exiger le maintien de service d'insertion.
- A signer la pétition réclamant une revalorisation indemnitaire pour tous.
- A débattre des conditions de réorganisation des DT et de mise en place des plate formes.
- **à se mettre en grève et à manifester le 23 septembre 2010 et à se réunir en AG pour discuter des conditions de la reconduction de la grève, afin d'obtenir le retrait du projet du gouvernement Sarkozy sur la réforme des retraites.**